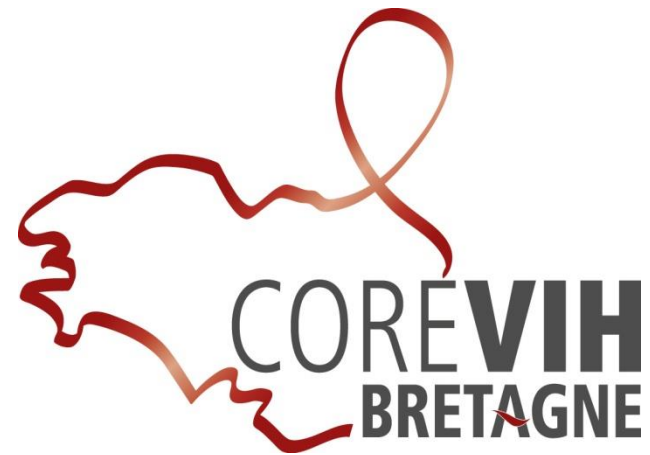


Procédure AEV



Constat : pas de données fiables actuellement

Objectif : utilisation homogène de NADIS pour le suivi des AEV avec une procédure adaptée au fonctionnement de chaque centre

Points à améliorer

- Le patient a-t-il été vu au préalable aux urgences, préciser l'éventuel traitement reçu
- Durée des traitements et motifs d'arrêt
- Création d'un recours Nadis à chaque visite de suivi

Sans oublier les données habituelles (type d'expo, patient source,...)

Pourquoi ?

- Amélioration de la saisie et de la qualité des données pour une meilleure analyse
- Adéquation entre recommandations du rapport MORLAT et les pratiques professionnelles (calendrier des visites/prélèvements bio, schéma thérapeutique)

Autres points

- Pas de nécessité de consentement signé
 - Choix d'une notice d'info à remettre en même temps que les documents de suivi
- Pas d'anonymisation (passerelle bio, etc...)
- Plaquette format « pocket » à venir